

naissance du caractère distinct du Québec, ainsi que du caractère culturel du Québec.

Le candidat néo-démocrate dans Chambly, plutôt que de cacher son allégeance à ce parti qui méprise les intérêts du Québec, devrait se dissocier tout de suite et arrêter de mentir hypocritement aux électeurs de Chambly qu'il berne, en promettant de pouvoir défendre leurs intérêts et les intérêts des Québécois au sein d'un parti qui élabore ses politiques en fonction des syndicats ontariens, en fonction du sentiment anti Lac Meech, en fonction du sentiment anti Québécois et anti francophone.

\* \* \*

[Traduction]

### LE CHÔMAGE

**M. Peter L. McCreath (South Shore):** Monsieur le Président, tous les Néo-Écossais sont ravis d'apprendre que l'usine de transformation du poisson de Canso ne fermera peut-être pas ses portes de sitôt. Toutefois, l'annonce d'un accord a suscité un certain étonnement dans les comtés de Western Queens et de Shelburne où les usines de Port-Mouton et de Lockeport sont fermées depuis plusieurs mois déjà et où des travailleurs ont désormais touché toutes leurs prestations d'assurance-chômage.

De la même manière, des usines ont fermé définitivement leurs portes à Shag Harbour, Woods Harbour et Bear Point. Les citoyens de ces localités ne comprennent pas pourquoi les gouvernements provincial et fédéral se sont tellement empressés de sauver l'usine de Canso, pourquoi les fermetures prévues à Canso et à St. John's importaient davantage que celles déjà survenues dans le sud de la Nouvelle-Écosse.

J'exhorte le gouvernement à intensifier maintenant ses efforts en vue de prévoir et d'annoncer au plus tôt des programmes d'aide, dont des programmes de financement du développement communautaire, pour les comtés de Western Queens et de Shelburne.

\* \* \*

### LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

**M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell):** Monsieur le Président, le 1<sup>er</sup> février, Postes Canada a mis en vigueur sa tarification commerciale qui a augmenté de 40 p. 100 les frais que doivent payer les Canadiens du Nord. Dans des localités du nord du Québec et des

Territoires du Nord-Ouest, l'augmentation du coût de la vie atteindra 20 p. 100 pour certains consommateurs.

La semaine dernière, le Comité de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale a adopté une résolution demandant au gouvernement fédéral et à Postes Canada de ne pas relever les tarifs commerciaux de cette société pour les marchandises destinées aux régions du Nord pendant une période supplémentaire de neuf mois.

En outre, le comité a demandé à Postes Canada de tenir de véritables consultations auprès des habitants du Nord afin que ceux-ci ne soient pas mal traités comme ils l'ont déjà été par Postes Canada.

Mes collègues du Parti libéral se joignent à moi pour demander au gouvernement de suivre le conseil du Comité parlementaire de la consommation et des corporations et de l'administration gouvernementale.

---

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LA TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre. La législation tendant à mettre en oeuvre la nouvelle taxe de vente du gouvernement constitue la plus importante modification de notre fiscalité depuis la mise en oeuvre, en 1917, de l'impôt sur le revenu des particuliers. Cette nouvelle taxe permettra au gouvernement de venir prendre des milliards de dollars de plus dans les poches des contribuables canadiens.

Ce projet de loi comporte 323 pages. Il renferme toute une série de formules mathématiques complexes. On y décrit de façon très compliquée les nouveaux services assujettis à la taxe et les produits détaxés, c'est-à-dire exonérés. On y retrouve tout un jargon législatif qui doit faire l'objet d'un débat complet à la Chambre et qui doit être parfaitement compris par les Canadiens. Pourtant, le gouvernement entend retirer cette possibilité aux Canadiens en mettant un terme au débat, en invoquant le clôturé, cette mesure drastique visant à étouffer tout débat sur cette question à la Chambre des communes.

Je veux donc demander au premier ministre pourquoi le gouvernement n'entend pas permettre un débat complet sur ce projet de loi. Pour quelles raisons son gouvernement envisage-t-il même d'avoir recours à une mesure que le vice-premier ministre du Canada, alors qu'il siégeait de ce côté-ci de la Chambre—et je ne pourrais en